



Guide des études



SOMMAIRE

Présentation générale	
Organisation des études	p.2
Méthode pédagogique	p.3
Tarifs et modalités d'inscription	
S'inscrire à titre individuel	p.4
S'inscrire en formation continue	p.5
Votre Bureau Virtuel	
Tutoriels de prise en main	p.5
Travail personnel et suivi pédagogique	
Méthode de travail	p.6
Informations pratiques	p.7
Conseils d'études	

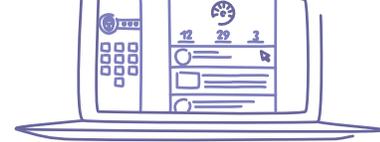
www.polyphonies.fr

Administration

38 avenue Jules Dufaure
Résidence «Les Cèdres» Bat. A, appt. 143
17100 Saintes
33(0)5 46 93 63 45
joelle.k@polyphonies.fr

Pédagogie

16 chemin des Fours
Les Landes
17100 La Chapelle des Pots
33(0)5 46 91 77 46
jean-luc.k@polyphonies.fr



Présentation générale



POLYPHONIES propose une formation tutorée 100% en ligne portant sur l'écriture, l'arrangement et la composition musicale.

Elle est organisée en trois Parcours au choix, correspondant à des niveaux d'acquisition différents; du plus élémentaire (Parcours «Initiation à l'arrangement») au plus approfondi (Parcours «Composition»). Cette formation est accessible à tous publics et conçue pour débutants; le seul pré-requis demandé est de savoir lire les notes en clé de sol et clé de fa.

Pour les personnes porteuses de handicap, un entretien téléphonique est proposé par le référent PSH (Joëlle Kuczynski: 3(0)5 46 93 63 45) durant la période d'essai, si les personnes le signalent via le formulaire proposé au premier envoi d'un TP, afin de mettre en place d'éventuelles mesures de compensation.

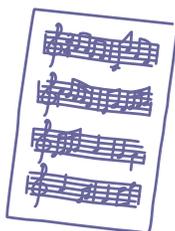
La formation porte sur l'écriture musicale tonale et atonale, ainsi que les disciplines connexes (arrangement, analyse, orchestration, composition). L'objectif final est de posséder les compétences nécessaires pour répondre aux besoins des secteurs utilisant la musique écrite, l'analyse musicale, la composition ou l'arrangement; et dans toutes les activités musicales mobilisant l'écrit: musique à l'image, harmonisation, orchestration, etc.

Notre pédagogie, partant des enseignements de M. Jean Robert, fondateur des Ateliers de Création Musicale (ACM) à Paris, a été constituée et adaptée à l'enseignement numérique distanciel par M. **Jean-Luc Kuczynski**, compositeur et arrangeur, co-fondateur des A.C.M. où il a enseigné l'écriture et la composition de 1988 à 1999, et depuis, à Polyphonies.

Organisation des études

Les Parcours sont constitués de modules de cours étudiés dans leur ordre numérique. Pour autant, la formation peut être adaptée au cas échéant à vos acquis antérieurs. Il est possible de changer de Parcours durant votre formation. Comme vous pouvez le voir dans le tableau ci-dessous, les trois premiers modules constituent un socle commun à partir duquel vous pourrez vous orienter vers l'un ou l'autre des trois Parcours.

Documents pédagogiques téléchargeables	PARCOURS INITIATION.pdf	PARCOURS ARRANGEMENT.pdf	PARCOURS COMPOSITION.pdf
<i>Vous trouverez les contenus détaillés des documents en cliquant sur les hyperliens indiqués en rouge:</i>	Ecrire et arranger ± 2 ans d'études	Ecrire, arranger, et orchestrer ± 3 ans d'études	Analyser, composer, orchestrer ± 5 ans d'études
MODULE 01.pdf Fondamentaux de l'écriture : harmonie et mélodie	•	•	•
MODULE 02.pdf Fondamentaux de l'écriture : harmonie et mélodie (suite)	•	•	•
MODULE 03.pdf L'écriture polyphonique: contrepoint et imitations	•	•	•
MODULE 04.pdf L'écriture polyphonique: contrepoint et imitations (suite)		•	•
MODULE 05.pdf L'écriture polyphonique: contrepoint avancé à 3 et 4 voix		•	Cours compris dans modules 8 à 10
MODULE 06.pdf Harmoniser et arranger : du thème à la chanson	•	•	facultatif
MODULE 07.pdf Fondamentaux de l'orchestration : outils pour une pratique autonome		•	Cours compris dans modules 11 et 12
MODULE 08.pdf Les formes compositionnelles : l'invention et la suite de danses			•
MODULE 09.pdf Les formes compositionnelles : la fugue et le choral			•
MODULE 10.pdf Les formes compositionnelles : thème, sonate et lied			•
MODULE 11.pdf Les formes compositionnelles : lied, nocturne, prélude et duo d'opéra			•
MODULE 12.pdf Les formes compositionnelles : aborder l'écriture moderne et contemporaine			•



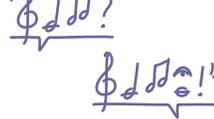
www.polyphonies.fr

Administration

38 avenue Jules Dufaure
Résidence «Les Cèdres» Bat. A, appt. 143
17100 Saintes
33(0)5 46 93 63 45
joelle.k@polyphonies.fr

Pédagogie

16 chemin des Fours
Les Landes
17100 La Chapelle des Pots
33(0)5 46 91 77 46
jean-luc.k@polyphonies.fr



Documents pédagogiques téléchargeables

Vous trouverez les contenus détaillés des documents en cliquant sur les hyperliens indiqués en rouge:

[PARCOURS INITIATION.pdf](#)

Ecrire et arranger
± 2 ans d'études

[PARCOURS ARRANGEMENT.pdf](#)

Ecrire, arranger, et orchestrer
± 3 ans d'études

[PARCOURS COMPOSITION.pdf](#)

Analyser, composer, orchestrer
± 5 ans d'études

[GUIDE DES ETUDES.pdf](#)

Petit guide de présentation de la formation

[PROGRAMME GENERAL DES COURS.pdf](#)

Détail des cours et les travaux pratiques



Méthode pédagogique

Constituée de nombreux exercices d'application graduels, notre méthode s'appuie sur un suivi constant et régulier de vos travaux par un compositeur, Jean-Luc Kuczynski, et d'importantes ressources pédagogiques en ligne qu'il a élaborées. Pas à pas, vous assimilez les bases théoriques de l'écriture musicale, l'harmonie, la mélodie, puis le contrepoint, l'arrangement et la composition, de manière progressive et solidement structurée.

Déroulement de la formation

Sur le «Bureau Virtuel», notre plateforme d'apprentissage est accessible à l'adresse suivante: <http://monbureau.polyphonies.eu/>, vous suivez chacun des cours librement, à votre rythme, sans contraintes de dates ou d'envois.

Le cours n'est pas envoyé par mail mais proposé uniquement sur le site ; libre à vous donc de vous mettre au travail quand vous le souhaitez en vous connectant de vous-même sur votre Bureau.

• Cours d'écriture (harmonie, mélodie, schème, contrepoint):

1ère séquence: étude du cours théorique et consultation des documents annexes dont l'accès est donné sur la page «Ma formation» au fur et à mesure de votre progression.

2ème séquence: réalisation et envoi des travaux pratiques de série A. Très progressifs, les exercices vous font assimiler l'écriture musicale sans longues théories à mémoriser. Si vos travaux nous parviennent avant 9h00 le matin, vous pouvez étudier votre correction personnelle le jour même de votre envoi.

3ème séquence: réalisation et envoi de votre série B. La correction détaillée de votre série A vous ayant permis de comprendre vos erreurs éventuelles, vous réalisez facilement votre série B. Après cette nouvelle correction, vous passez alors au cours suivant avec un acquis solidement travaillé.

• Cours de composition:

Apprendre la composition nécessite une méthode spécifique: votre professeur conseille et supervise chaque phase d'élaboration de votre pièce. Vous composez des pièces entières à partir des structures thématiques et formelles d'une oeuvre de référence, en utilisant son langage musical. Choies dans le répertoire classique, moderne et contemporain pour leurs qualités musicales et didactiques, les oeuvres abordées sont des chefs-d'oeuvres incontournables de la composition, de J.S.BACH jusqu'à celle du XXème siècle avec G. LIGETI. Tout en apprenant à composer, vous assimilez la logique et l'évolution des idées et des formes musicales, des développements ou des articulations propres à la composition.

1ère séquence: à partir de la partition fournie, vous effectuez une analyse préliminaire. Elle sera supervisée par votre professeur et vous donnera accès à la suite des documents pédagogiques.

2ème séquence: vous visionnez le cours qui vous montre dans le détail comment l'oeuvre a été élaborée: sa forme, ses structures thématiques, son harmonie. Vous pouvez comparer votre analyse avec celle du compositeur, qui confirmera et précisera, voire corrigera au besoin votre première approche.

3ème séquence: vous élaborez vos premiers thèmes qui seront supervisés et annotés. Continuez la composition de cette pièce avec le thème le plus réussi.

4ème séquence: étudiez votre corrigé et poursuivez votre composition en abordant la ou les phrases suivantes de la pièce, selon son plan formel. Les corrections vous permettront d'améliorer votre pièce jusqu'à son aboutissement.

• Cours d'arrangement:

Le principal objectif de ces cours d'arrangement est de vous rendre autonome dans l'écriture, l'harmonisation et l'arrangement de votre musique personnelle. Nous n'apprenons donc pas à composer des «plans» ou des formules musicales toutes faites, mais il s'agit bien d'appliquer les règles d'écriture que vous aurez étudiées auparavant, et concrétiser vos acquis pour produire des arrangements de belle qualité musicale.

1ère séquence: étude de l'introduction au cours, réalisation et correction des travaux préparatoires.



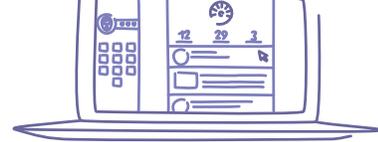
www.polyphonies.fr

Administration

38 avenue Jules Dufaure
Résidence «Les Cèdres» Bat. A, appt. 143
17100 Saintes
33(0)5 46 93 63 45
joelle.k@polyphonies.fr

Pédagogie

16 chemin des Fours
Les Landes
17100 La Chapelle des Pots
33(0)5 46 91 77 46
jean-luc.k@polyphonies.fr



2ème séquence: étude du cours, réalisation et envoi des travaux pratiques qui s'y rapportent. Nous entrons maintenant dans le domaine de la création. Cette séquence sera consacrée à la réalisation de votre arrangement, et demandera un nombre variable de corrections personnelles.

• **Cours d'orchestration:**

Il s'agit de comprendre les moyens mis en oeuvre par le compositeur étudié dans son écriture orchestrale; les solutions qu'il a trouvées et la qualité du résultat obtenu. Pour cela, vous êtes mis en situation: devoir orchestrer une partition pour piano, c'est à dire habiller le manequin! Un travail préparatoire est proposé afin de vous permettre d'assimiler les principaux éléments d'instrumentation en jeux dans la pièce étudiée. L'ouvrage qui nous sert de support dans ces études est le «Traité de l'orchestration» de Charles Koechlin. Votre orchestration se constituera progressivement à l'aide des conseils et corrections successives de votre professeur.

1ère séquence: vous lisez attentivement dans le Traité les caractéristiques de chaque instrument de la nomenclature proposée dans l'introduction au cours.

2ème séquence: vous analysez brièvement la structure de la pièce étudiée à partir d'une réduction pour piano, et en effectuez son orchestration, pas à pas. Vous envoyez vos réalisations successives sous forme de conducteur à votre professeur qui vous conseille et oriente vos recherches. Lorsque votre orchestration est aboutie, vous avez accès à la partition originale orchestrée.

3ème séquence: vous comparez et analysez très précisément les choix du compositeur, qui sont largement expliqués et commentés dans le cours. Ayant été confronté aux mêmes problèmes techniques que lui, vous pourrez comprendre toutes les qualités et les subtilités de son orchestration.

Tarifs et modalités d'inscription

Documents administratifs téléchargeables

Vous trouverez les contenus détaillés des documents en cliquant sur les hyperliens indiqués en rouge:

[TARIFS.pdf](#)

Pour inscriptions à titre individuel (sur fonds propres)

[CGV.pdf](#)

[CGU.pdf](#)

[TARIFS FC.pdf](#)

Dans le cadre de la formation professionnelle continue

[RÈGLEMENT INTÉRIEUR \(html\)](#)

S'inscrire à titre individuel: les formules d'abonnement

Une inscription à titre individuel (financée intégralement sur fonds personnels) comprend: les fournitures pédagogiques en ligne, les corrections individuelles, les frais de dossier, et le tutorat à distance.

Nous proposons trois formules d'abonnement annuel, que vous choisirez selon votre rythme possible d'étude. Ils se différencient par le nombre maximum de travaux pratiques corrigés durant la période d'un mois calendaire. Les abonnements sont à durée déterminée et renouvelables par tacite reconduction jusqu'au terme de votre parcours de formation. Au-delà la formule d'abonnement «Continuo» non tutorée et sans engagement permet de conserver vos accès à l'ensemble de votre Bureau.

A noter: vous pouvez changer de formule en cours d'abonnement.

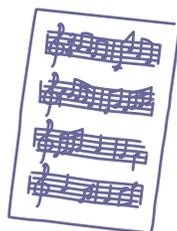
Conditions d'inscription et de règlement

Votre demande d'abonnement peut se faire à tout moment durant votre période d'essai, directement via votre Bureau Virtuel sur la page «Mon Dossier», en choisissant une des différentes formules proposées. Les consignes affichées vous permettront de nous adresser:

1) le mandat de prélèvement SEPA daté et signé, généré automatiquement après avoir saisi votre IBAN.

2) un exemplaire du contrat dont vous avez déjà pris connaissance au moins 7 jours avant de le signer.

Vous paraphes la page 1, indiquez en page 2 la date de réception de votre contrat, puis 7 jours plus tard, la date de signature.



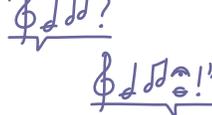
www.polyphonies.fr

Administration

38 avenue Jules Dufaure
Résidence «Les Cèdres» Bat. A, apt. 143
17100 Saintes
33(0)5 46 93 63 45
joelle.k@polyphonies.fr

Pédagogie

16 chemin des Fours
Les Landes
17100 La Chapelle des Pots
33(0)5 46 91 77 46
jean-luc.k@polyphonies.fr



Vous déposerez ces deux documents sur le Bureau Virtuel avec le bouton «Envoyer un document administratif» en bas de page «Mon Dossier».

À réception de ces documents dûment datés et signés, nous validerons votre demande et vous donnerons accès aux documents pédagogiques voulus. Vous trouverez l'échéancier de vos prélèvements, ainsi que la facture correspondant à votre formule, sur la page «Mon Dossier».

Pour les personnes domiciliées HORS Zone SEPA (Afrique, Amérique, Canada, Haïti...) la procédure de demande d'abonnement est identique mais payable par virement ou Western union. L'inscription est validée à réception du contrat daté et signé et du règlement.

S'inscrire en formation continue

Polphonies a été certifiée QUALIOPPI par Certifopac, pour la qualité de nos procédures de formation qui répondent entièrement au Référentiel national Qualité établi par l'Etat, nous permettant de bénéficier des fonds formation des financeurs.

ÉTAPE 1: S'informer au préalable

Comment bénéficier d'un financement? consultez notre document [Financement de la formation](#) afin de déterminer précisément quelle mesure de financement vous concerne et de quel statut professionnel vous relevez.

Quel organisme peut financer ma formation? consultez notre [Liste des OPCO](#). Le code NAFA de votre activité détermine l'organisme de gestion dont vous dépendez. Vérifiez auprès de votre employeur ou de cet organisme que vous remplissez les conditions nécessaires pour bénéficier d'un financement.

ÉTAPE 2: Etablir votre demande de financement

Contactez l'école pour établir votre dossier: nous vous adresserons une fiche-stagiaire à remplir et à nous retourner accompagnée de votre CV et lettre de motivation. Après entretien, nous établirons les pièces nécessaires à remettre à votre financeur: devis et programme individuel de formation.

À réception de l'accord de prise en charge, nous vous adresserons votre notification d'entrée en formation avec tous les documents utiles pour débiter votre formation au jour J.

Votre Bureau Virtuel

- <http://monbureau.polyphonies.eu/>

Notre plateforme d'apprentissage en ligne regroupe tous les dispositifs que vous utilisez pour votre formation; envois de vos travaux, réception des corrigés, gestion de vos inscriptions etc... Vos identifiants personnels de connexion vous sont communiqués lors de votre demande de pré-inscription (période d'essai).

Tutoriels de prise en main



[Bienvenue sur votre Bureau Virtuel](#)

Principales fonctionnalités



[Commencer sa formation](#)

Déroulement de l'essai gratuit



[Accéder aux cours](#)

Accéder et suivre vos cours



[Lire les vidéos de cours](#)

Utilisation du lecteur vidéo



[Réaliser les travaux pratiques](#)

Conseils



[Envoyer ses travaux pratiques](#)

Envoi et consultation des corrigés

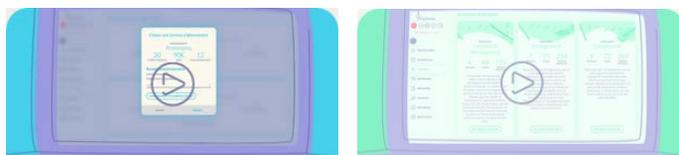
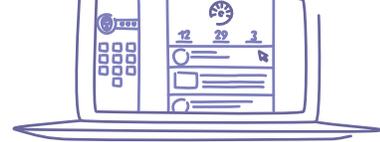
www.polyphonies.fr

Administration

38 avenue Jules Dufaure
Résidence «Les Cèdres» Bat. A, appt. 143
17100 Saintes
33(0)5 46 93 63 45
joelle.k@polyphonies.fr

Pédagogie

16 chemin des Fours
Les Landes
17100 La Chapelle des Pots
33(0)5 46 91 77 46
jean-luc.k@polyphonies.fr



[S'abonner à la formation](#)

Comment vous inscrire

Retrouvez tous nos tutoriels dans le «Centre d'aide et support» de votre Bureau Virtuel, accessible sur le sommaire principal en cliquant sur votre miniature.

Supports et services pédagogiques accessibles sur le «Bureau Virtuel»

- **Accès illimité à l'espace personnel d'apprentissage**, accessible sur ordinateur, tablette et smartphone, équipés du navigateur Firefox (optimisé sur PC ou Android). Possible sur IOS. Logiciel éditeur de partition conseillé.
- **Animations pédagogiques en ligne** : vidéos de cours, consultables durant toute la durée de la formation. Elles sont complétées par des documents annexes qui doivent avoir été tous consultés avant de passer au cours suivant.
- **Fichiers imprimables** : résumés de cours, fichiers de travaux pratiques, exercices-type.
- **Corrections individuelles** de vos TP (pdf) dans la limite d'une correction par jour.
- **Planning personnel** d'envois des travaux pratiques (sur demande en inscription libre).

Pour le bon fonctionnement du Bureau,
il est recommandé d'utiliser le navigateur FIREFOX à télécharger ici:

[PC MAC](#) ou [LINUX](#) ou [ANDROID](#)

Travail personnel et suivi pédagogique

Le mode d'apprentissage par correspondance demande une bonne organisation personnelle, et une solide gestion de son temps: n'hésitez pas à établir un plan de travail à l'aide du programme général des cours (voir page2), en planifiant la réalisation des exercices et en vous fixant vos objectifs à atteindre. La prise de notes, l'élaboration de fiches de synthèse, l'archivage des résumés de cours sont de bons réflexes qui aident à mémoriser.

Nous conseillons une heure de travail minimum quotidien pour progresser dans de bonnes conditions, c'est à dire un envoi par semaine à corriger. Notre pédagogie est basée sur un grand nombre d'exercices progressifs dont la réalisation patiente assurera le succès de votre formation.

Si vous avez des questions à l'adresse de votre professeur, rendez-vous sur le forum pédagogique, dans la rubrique « **Questions au prof** » qui est traitée quotidiennement en collaboration avec les assistants pédagogiques. A l'aide du champ de recherche sur les mots-clés, prenez soin de vérifier si la réponse que vous cherchez ne s'y trouve pas déjà! Nous vous conseillons de vous inscrire sur le forum dès votre demande d'abonnement; cela s'avèrera très pratique pour vous! Vous pouvez également joindre votre professeur par téléphone. Nous vous encourageons chaleureusement à y recourir tout au long de votre formation.

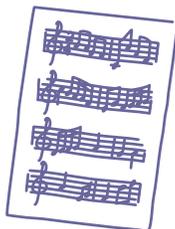
www.polyphonies.fr

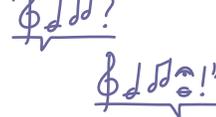
Administration

38 avenue Jules Dufaure
Résidence «Les Cèdres» Bat. A, appt. 143
17100 Saintes
33(0)5 46 93 63 45
joelle.k@polyphonies.fr

Pédagogie

16 chemin des Fours
Les Landes
17100 La Chapelle des Pots
33(0)5 46 91 77 46
jean-luc.k@polyphonies.fr





Méthode de travail

Visualiser le cours



Tout d'abord, lisez très attentivement le cours; il contient tous les éléments théoriques dont vous aurez besoin pour réaliser les exercices. Cependant, les cours n'épuisent pas tout le sujet, et ceci bien volontairement, afin qu'ils restent progressifs et que vous ne soyez pas submergé par les informations lorsque vous passez aux exercices. Ces informations sont expliquées progressivement ensuite dans les corrigés, selon la progression de l'élève. C'est la raison pour laquelle les corrections sont tout aussi importantes que les cours (sinon plus !).



Vous avez également à votre disposition sur votre Bureau Virtuel un panel d'outils et d'accessoires pour vous aider et faciliter votre formation: index général des cours (page Boîte à outils) répertoriant par cours les notions étudiées; le Lexique du compositeur, etc... sans oublier les ressources documentaires:



lemensual

polyphonies.eu/lemensual

Ressources pédagogiques:
articles musicologiques, didactiques,
analyses musicales...



leforum pédagogique

polyphonies.eu/forum

Le professeur intervient
quotidiennement dans la rubrique
«Question au prof».



la galerie audio

polyphonies.eu/galerie

Choix de travaux d'élèves
en composition,
avec audio et partitions.

Réalisation des exercices

Les travaux pratiques constituent un entraînement procurant les mécanismes nécessaires dans l'apprentissage de la mélodie, l'harmonie, le schème, le contrepoint, et permet ensuite d'aborder les principales formes compositionnelles. Cette maîtrise passe obligatoirement par la réalisation d'un nombre suffisant d'exercices, qui seule vous assurera une assimilation en profondeur. Tous ces exercices porteront leurs fruits lorsque vous serez parvenu en cycle de composition. Pour cela, gardez toujours en mémoire la règle d'or de Jean Robert, la « règle des 3 C: **Courage, Constance, Confiance** » tout au long de votre formation!

Lorsque vous commencez une série A, ne négligez pas les documents « Aide aux exercices » sur votre Bureau Virtuel (page « Mes cours »). Ils vous permettront d'éviter les principales erreurs. Outre les conseils pratiques essentiels, un exercice type y est réalisé. Vous aborderez ainsi la fin de la série A dans les meilleures conditions. La réalisation des exercices se fait par série entière A ou B. Toutefois si un cours vous semble difficile, vous pouvez pour commencer envoyer à la correction un ou deux exercices seulement. Si la correction de votre série B comporte plus de 5 observations en moyenne, c'est que le cours n'est pas acquis. Il faut alors le revoir en essayant de bien comprendre vos erreurs, à l'aide des documents de cours et de vos corrigés.



Informations pratiques

Paramètres de vos scans

- format papier **A4**
- résolution de **300 dpi**
- format graphique exclusivement : **jpg ou png**

Les photos prises avec un smartphone sont acceptées sous réserve d'utiliser «Genius Scan» téléchargeable depuis votre Boîte à Outils. Vous pouvez également utiliser votre éditeur de partition.

Vérification de vos fichiers avant envoi

Apportez tout le soin nécessaire pour procurer à votre professeur un fichier graphique **bien lisible, sans ratures, au format «portrait» (grande hauteur verticale)**, et de lecture confortable à l'écran. Si vous avez des difficultés, contactez-le. Pensez également à visiter la page «Centre d'aide et support» (voir premier tutoriel «Bienvenu sur votre Bureau Virtuel»). Merci de veiller à respecter ces indications.

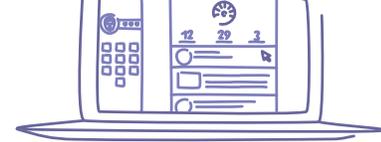
www.polyphonies.fr

Administration

38 avenue Jules Dufaure
Résidence «Les Cèdres» Bat. A, appt. 143
17100 Saintes
33(0)5 46 93 63 45
joelle.k@polyphonies.fr

Pédagogie

16 chemin des Fours
Les Landes
17100 La Chapelle des Pots
33(0)5 46 91 77 46
jean-luc.k@polyphonies.fr



Conseils d'études



Voici quelques questions utiles à se poser si des difficultés d'apprentissage surgissent:

- **Mon travail personnel est-il vraiment efficace?**

Préserver quotidiennement 1 heure à vos études est une bonne habitude. Les exercices sont un entraînement; tout comme celle du sportif, votre régularité sera payante! Les progrès visibles que vous ferez seront le meilleur des moteurs: et bientôt, vous ne pourrez plus vous passer de vos exercices d'écriture! Et pour la durée de ce temps d'étude, faites part de votre indisponibilité à votre entourage. Soyez fermes!

- **Est-ce que j'utilise correctement les cours et les documents dont j'ai accès?**

Lire et relire le cours autant de fois que nécessaire pour le comprendre parfaitement avant de passer aux exercices. Si des questions se posent, consultez le forum sans la moindre hésitation. Si vous rencontrez des difficultés dans son utilisation, contactez-nous et nous vous aiderons avec plaisir! En tous cas, ne gardez pas une question sans réponse: si vous ne la trouvez pas seul, demandez de l'aide à votre professeur.

Lire absolument et soigneusement tous les documents dont vous avez l'accès avec vos cours (aides aux exercices) avant de vous lancer dans la réalisation des exercices. Réalisez pour vous-même les exercices-types proposés dans les cours. Prendre des notes en s'aidant des résumés imprimables, vous aide à mémoriser.

- **Est-ce que je manque de soutien ou de motivation?**

Utilisez tous les moyens de communication offerts par le Bureau Virtuel pour vous mettre en relation, avec votre professeur bien entendu, mais aussi avec le réseau de vos confrères et aussi souvent que possible. L'utilisation des PROFILS avec la messagerie en intra, le forum comme lieu d'échange et d'aide réciproque, vous seront très profitables dans le cadre d'un enseignement à distance comme le notre, où l'obligation présenteielle au cours, l'autorité visible du professeur, l'émulation des confrères, ne tiennent plus lieu de stimulants.

- **Est-ce que j'apporte suffisamment d'attention aux corrigés que je reçois?**

Lisez attentivement les commentaires de votre professeur dans ses corrigés, et surtout les conserver en mémoire pendant la réalisation des exercices suivants. Vos exercices de série b ne doivent comporter que peu d'erreurs. Si ce n'est pas le cas, revisez! Lorsqu'une notion devient floue, vous pouvez utiliser l'index des cours (voir «BOITE A OUTILS» de votre Bureau) pour savoir dans quels cours antérieurs elle a été explicitée. Ce n'est pas du temps perdu, bien au contraire!

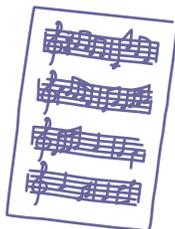
- **Ai-je suffisamment de rigueur ou d'organisation dans mes études?**

Pour commencer, consacrer un espace physique (agréable!) pour vos études pour être immédiatement opérationnel: bureau et ordinateur disponibles, documents papier ordonnés et notes sous le coude.

L'outil informatique nous est devenu indispensable. Si vous n'êtes pas habitué, n'en négligez pas l'apprentissage, parallèlement à vos cours. Vous ferez d'une pierre deux coups!

Un plannig personnalisé, que nous constituons sur demande, est très profitable dans le cadre d'un enseignement à distance, où l'obligation présenteielle au cours, l'autorité visible du professeur, l'émulation des confrères, ne tiennent plus lieu de stimulants.

Et pour finir, se souvenir chaque jour de notre règle d'or; la règle des 3c: «courage, constance, confiance»!



www.polyphonies.fr

Administration

38 avenue Jules Dufaure
Résidence «Les Cèdres» Bat. A, appt. 143
17100 Saintes
33(0)5 46 93 63 45
joelle.k@polyphonies.fr

Pédagogie

16 chemin des Fours
Les Landes
17100 La Chapelle des Pots
33(0)5 46 91 77 46
jean-luc.k@polyphonies.fr